

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE CROUY-SAINTE-PIERRE

N°27-2023

Date de convocation :
20/03/2023

Date d'affichage :
30/03/2023

**Nombre de conseillers en
exercices : 11**

**Nombre de conseillers qui
ont délibéré : 9**

Nombre de pouvoirs : 2

Pour : 11

Contre : 00

Abstention : 00

Objet : Projet
d'acquisition d'un
drapeau jeune

**Certifié exécutoire
compte tenu de :**
Sa transmission en
Préfecture le :

Et de sa publication le :

Le Maire

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-sept mars à 18h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique, sous la présidence de M. SINOQUET Régis, Maire.

Étaient présents :

M. le Maire, SINOQUET Régis,

M. le 1^{er} adjoint, CLÉRÉ Denis,

Mme. La 2^{ème} adjointe, LEGROS Alexandra

Élus : M. LEGRIS Cyril, Mme MEULIN Maryline, M. VAN LAECKEN Patrick, Mme SINOQUET Valérie, Mme KIENZEL Delphine et Mme LEROY-LONGUET Marie-Pierre

Étaient absents excusés : M. LEULIER Jean-Paul (donne pouvoir à Mme LEROY-LONGUET Marie-Pierre) et M. BOULET Bernard donne pouvoir à Mme MEULIN Maryline.

M. LEGRIS Cyril est désigné secrétaire de séance.

PROJET D'ACQUISITION D'UN DRAPEAU JEUNE

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal d'acquérir un drapeau jeune brodé 90x90cm d'un montant de 719,99€ HT et de solliciter les subventions suivantes :

- Aide au souvenir patriotique, dispositif départemental – 20 % maximum du coût réel HT plafonnée à 300,00€.
- Soutien à la rénovation et à l'achat des drapeaux associatifs [READ], dispositif de la Région des Hauts de France – aide allouée selon barème.
- Octroi de subventions pour l'achat et la restauration de drapeaux, subvention de l'ONaCVG – 150,00€

Le Conseil municipal à l'unanimité après avoir délibéré :

- Approuve le projet présenté
- Sollicite l'Aide au souvenir patriotique, dispositif départemental – 20 % maximum du coût réel HT plafonnée à 300,00€.
- Sollicite le Soutien à la rénovation et à l'achat des drapeaux associatifs [READ], dispositif de la Région des Hauts de France – aide allouée selon barème.
- Sollicite l'Octroi de subventions pour l'achat et la restauration de drapeaux, subvention de l'ONaCVG – 150,00€
- Arrête le plan de financement comme suit :

Dépenses		Recettes	
Drapeau bordé 90x90cm	719,99 €	Aide au souvenir patriotique [READ]	144,00 €
		ONaCVG	300,00 €
		Fonds propre	131,99 €
	719,99 €		144,00 €
			719,99 €

Pour extrait conforme, Le Maire, Régis SINOQUET


